Défense Beaugrenelle

Association loi 1901, 70 rue Saint-Charles 75015 PARIS, CCP Paris 51 578 O9 V

contact@defense-beaugrenelle.org - http://defense-beaugrenelle.org/

Lettre infos - *numéro spécial:*

CENTRES DE SANTE DU 15ème

Centre Viala: 2500 pétitions recueillies

3 juin 2017

Sommaire

Page 1 :

- Lettre ouverte aux candidats

Pages 2 et 3:

- Réponses des candidats. Notre analyse

- Centres de santé Beaugrenelle/Payen et Viala: rouvrir, garder!

Page 4 :

- Logement, cadre de vie, aménagements du quartier: Brèves.

LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS LEGISLATIVES

Paris, le 12 mai 2017

Madame, Monsieur,

Nous nous adressons à vous en qualité de candidat(e) à l'élection législative du 11 juin 2017, dans la 12ème ou dans la 13ème circonscription de Paris correspondant au 15ème arrondissement.

Notre comité s'est constitué en 2005 en opposition à la spéculation immobilière liée à la construction du nouveau centre commercial Beaugrenelle et à ses conséquences. Fort de nos 300 adhérents, nous continuons, sans relâche, à militer pour la défense et l'amélioration de notre cadre de vie, de nos services et équipements publics, de notre environnement, pour le respect de notre habitat dans sa diversité.

La défense de l'offre de santé de proximité, conventionnée de secteur 1, est une de nos préoccupations principales. Par la présente, nous voulons vous alerter spécialement sur la situation des centres de santé dans notre quartier et dans tout le 15ème.

Pour les habitants que nous représentons, les centres de santé constituent des structures indispensables, à côté des médecins et infirmiers libéraux conventionnés, des urgences de l'hôpital Pompidou.

Nous résumons la situation dans les articles et pétitions que nous joignons à ce courrier et dont nous vous invitons à prendre connaissance.

Depuis 10 ans, nous avons assisté à la destruction en 2007 du centre médical associatif Beaugrenelle, malgré notre lutte incessante et nos interpellations de la mairie de Paris. Ensuite, en 2015, c'est le centre Anselme Payen que la municipalité de Paris a renoncé à rouvrir après la rénovation de l'EPHAD dans lequel se trouvaient les consultations externes.

Maintenant, c'est le centre pluridisciplinaire de la rue Viala qui est menacé. La faillite de la gestion par une mutuelle étudiante a amené à son placement en redressement judiciaire puis à sa reprise par le groupe privé Docte-Gestio, qui mêle non-lucratif et lucratif dans ses activités en France. La Caisse d'Allocations Familiales, ex-gérante et toujours propriétaire des locaux, menace d'augmenter considérablement les loyers du centre mettant, encore davantage, en péril ses fonctions dans les conditions actuelles. Pourtant, nous sommes 60.000 à avoir un dossier de patient à Viala.

Aussi nous vous demandons de répondre à trois questions, par écrit, d'ici le 29 mai:

♦Candidat(e) à une élection nationale, quelle place attribuez-vous, dans l'offre de santé publique aux centres de santé, structures conventionnées de secteur 1, accueillant sans discrimination tous les patients ?

♦Vu la spécificité médicale et sociale de ces structures, elles subissent un préjudice particulier dans le cadre de la « tarification à l'activité » et des difficultés de recouvrement des remboursements des complémentaires. Quelles dispositions de compensation jugez-vous adaptées à imposer, en général, mais aussi immédiatement, dans la situation concrète de Paris et du 15ème ?

♦Précisément, que vous soyez élu(e) ou non, comment comptez-vous agir, de votre côté, pour exiger le maintien, la modernisation et le développement du centre Viala, exiger et gagner la réouverture de Payen et d'un autre centre équivalent à l'ancien centre médical Beaugrenelle et pour revenir sur le désengagement de la municipalité de Paris en la matière ?

La pétition que nous avons initiée, avec les personnels et les médecins de Viala, a déjà recueilli 2400 signatures qui sont autant d'interpellations.

Nous publierons, par voie de tract largement diffusé, les réponses que candidats, vous nous aurez apportées, avec notre appréciation. En vous remerciant de l'attention portée à notre courrier et en l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, le ou la candidate, l'expression de nos sentiments les meilleurs, Pour le Comité de défense,

Marie-Claude Beaudeau, présidente

Enfin une avancée pour les locataires de la Tour H15

Le rachat par la société HLM Batigère et le conventionnement en logements sociaux des 198 appartements de la Tour H15 (Beaugrenelle) ont signifié un coût élevé pour la municipalité de Paris, un beau cadeau au promoteur Gecina (exempté de la rénovation) et – le comble – une envolée des loyers pour de nombreux locataires aux revenus modestes ou moyens (jusqu'à 60% de taux d'effort !).

La mobilisation obstinée de ces derniers, avec leur amicale et notre comité, ont enfin permis une avancée. Le Conseil d'arrondissement du 27 avril a adopté un vœu à l'unanimité (photo de la manifestation devant la mairie), transformé par le Conseil de Paris en un autre vœu limitant, enfin, les augmentations dans la durée. Notre comité avait déjà agi en 2005/2006, de façon déterminante, contre toute velléité de changement de statut de propriété par la municipalité de Paris qui aurait permis à Gécina de vendre « à la découpe ».

La lutte continue. Aucun locataire ne doit quitter son logement, aucun déménagement ne doit être imposé et les montants de loyers, acceptés par la Mairie de Paris, doivent être tous diminués.

Le temps presse, les locataires le savent et leur amicale sera vigilante tout l'été.

CENTRES DE SANTE—PARIS XV

Analyse des réponses à notre lettre ouverte.

Démarche et méthode. Nous nous sommes adressés aux candidats aux législatives dans une des deux circonscriptions (12ème et 13ème) correspondant à notre arrondissement, présentés par les principaux partis républicains (donc pas le FN) ainsi qu'aux « petits » candidats dont nous avons trouvé les coordonnées.

Nous remercions tous ceux qui nous ont répondu : Nathan **BURLON** (Nouvelle Donne – 13ème), Naza **CHIFFERT** et Florian **SITBON** (PS, 13ème et 12ème, réponse commune), Elisabeth **DOUVILLE** et Florence **GABAY** (Mouvement 577 – 12ème et 13ème, réponse commune), Philippe **GOUJON** (Les Républicains – 12ème), Olivia **GREGOIRE** (En Marche – 12ème), Jean-François **LAMOUR** (Les Républicains – 13ème), Patrick **LEFRANCOIS** (Insoumis – 12ème), Hugues **RENSON** (En Marche 13ème). Leurs réponses sont intégralement publiées sur notre site internet : **http://defense-beaugrenelle.org/.**

Notre état d'esprit n'est pas d'attribuer des bons et des mauvais points en vue d'appeler à voter pour untel ou unetelle. Nos questions ne portent que sur un sujet précis : la défense des centres de santé dans le 15ème, avec leur spécificité, dans le cadre de la dégradation critique de l'offre de soins de proximité conventionnée de secteur 1.

Les situations différentes des candidats invitent à relativiser leurs réponses.

Certains appartiennent à des partis de gouvernement qui ont voté des lois pesant sur les centres de santé, d'autres non. Certains ont une chance d'être élus, d'autres aucune. Certains représentent la municipalité de Paris, d'autre l'opposition municipale, d'autres ne sont pas élus locaux. Des candidats des groupes de la majorité de Mme Hidalgo, seuls ceux du PS ont répondu et assument globalement des choix que nous avons combattus dans le 15ème. Ce n'est pas le cas de ceux du Front de gauche ni de ceux d'EELV, groupe du maire-adjoint à la santé, Bernard Jomier qui a décidé en mai 2015 la fermeture du centre municipal Payen. Nous le remarquons.

Nous valorisons les réponses obtenues lors de cette campagne électorale en fonction de l'apport qu'elles représentent, en idées et en vue d'actes, dans **la bataille qui continue pour nos centres de santé**, immédiatement pour celui de la rue Viala.

Tous les candidats nous remercient de notre démarche et s'affirment attachés aux questions de santé et d'offre de soins qu'ils placent « au centre », « au cœur » de leurs préoccupations, chacun avec ses mots. Dont acte.

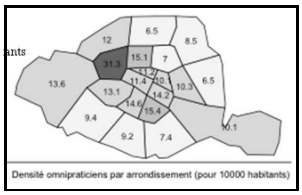

« Désert médical urbain » : diagnostic globalement partagé. Quand nous avons avancé l'expression pour le 15ème au Conseil d'arrondissement (spécial associations de mai 2015), le constat n'allait pas de soi pour beaucoup. P. Goujon : « *J'interpelle régulièrement les autorités sur l'insuffisance de l'offre de soins conventionnés dans la circonscription* ». P. Lefrançois : « *je connais la particulière indigence des services de la ville mis à la disposition des habitants relatifs à la santé publique dans le 15ème.* » H. Renson : « *la désertification médicale n'est pas l'apanage des zones rurales* ».

Sur la place des centres de santé dans l'offre de soins : éviter les confusions. Nous défendons les centres de santé dans leur spécificité comme structures complémentaires de la médecine libérale en crise et des urgences hospitalières surchargées, avec des médecins salariés, des tarifs conventionnés de secteur 1, un accueil des patients sans discrimination. Il y a des nuances dans les réponses.

F. Gabay : « *Ces structures sont indispensables* ». JF. Lamour : « *Les centres de santé sont pour moi un rouage essentiel du système de soins. Il faut développer ces structures. L'offre de secteur 1 doit aussi concerner les spécialités sensibles comme l'ophtalmologie, la dermatologie ou le dentaire* ». P. Lefrançois : « *La France insoumise veut développer les centres de santé locaux et pluri-professionnels, avec des professionnels salariés* ». P. Goujon : « *Les centres de santés participent pleinement à l'offre de soins la plus large, adaptée aux besoins des habitants* ». H. Renson : « *Il est indispensable de créer des centres de santé pluridisciplinaires* ».

Les réponses sont plus ou moins vagues sur les spécificités des centres de santé. O. Grégoire parle de « *structures conventionnées de secteur 1* ». Elle insiste sur *« l'accès au soins pour les plus démunis* ». C'est aussi une de nos préoccupations mais, pour nous, les centres de santé, comme c'est le cas de Viala et c'était le cas de Beaugrenelle, doivent accueillir tous les profils sociaux de patients et non être destinés uniquement aux plus pauvres.

N. Chiffert et F. Sitbon répondent complètement à côté, avec un long développement (très contestable mais ce n'est pas notre objet) pour louer l'ensemble du bilan de la politique de santé de M. Hollande et de Mme Hidalgo. Mais pas une ligne sur la spécificité des centres de santé et leur nécessaire développement. Ils « *soutiennent la Maire de Paris dans son choix volontariste de soutenir l'offre de soins en secteur 1, notamment par le maintien des centres de santé actuels de la Ville de Paris* ». C'est une contre-vérité manifeste : les centres dépendant du Centre d'action sociale de la Ville sont rayés de la carte les uns après les autres, à l'exemple de Payen.

N. Chiffert et F. Sitbon se félicitent de la création de « maisons de santé » en France et à Paris du « *dispositif Paris-Med qui aide les nouveaux professionnels de santé à s'installer en secteur 1* ». Il ne doit pas y avoir confusion avec les centres de santé. Ces maisons de santé (JF. Lamour cite aussi celle qui va être créée rue André Theuriet dans le sud du 15ème) visent à essayer de limiter le déclin de l'offre conventionnée de médecine *libérale*. Elles ne répondent pas aux besoins et aux demandes, notamment de jeunes médecins, de structures salariées.

Financement des centres de santé. Dans notre lettre, nous dénonçons les difficultés financières spécifiques des centres de santé liées à leur caractère social et aux difficultés à recouvrer les remboursements des complémentaires.

BEAUGRENELLE-PAYEN-VIALA

Une mutuelle est directement en cause dans les difficultés de Viala. Nous demandons aux candidats à la fois leur conception générale du financement des centres et les aides immédiates pour les faire vivre dans le 15ème.

Nationalement, P. Lefrançois répond par l'application du programme des « Insoumis »: « *remboursement à 100% par la Sécu et suppression de la tarification à l'activité* » (s'ils arrivent au pouvoir). F. Gabay veut « *à côté d'une tarification à l'activité qui reste indispensable une rémunération forfaitaire pour les maisons médicales et les centres de soins* ». N. Burlon veut appliquer dans le 15ème le système ayant cours en Alsace-Moselle. JF. Lamour en appelle aux pouvoirs publics, à leur « *action en amont* » pour parer les difficultés des centres. Il veut « *placer les mutuelles devant les responsabilités* » et « *remettre en cause la loi Touraine* ». P. Goujon estime que les « *mutuelles doivent prendre leur part de responsabilités* ». N. Chiffert et F. Sitbon ne remettent pas en cause la tarification à l'activité et désapprouve des dispositifs de compensation. Se référant au quinquennat de Hollande, ils souhaitent le développement « *d'autres sources de financement des établissements de santé* ». Un début de privatisation ? Leur réponse ne semble pas concerner les centres de santé qu'ils ne citent pas. O. Grégoire n'aborde pas les questions de financement général. H. Renson est plus précis : « *Le coût de gestion d'un centre de santé soit pouvoir être partagé entre différents acteurs : la municipalité, la région, l'Agence régionale de santé, des mutuelles, des associations* ».

Tout de suite dans le 15ème ?

Les candidats semblent ne pas tous bien connaître ces dossiers que nous ne cessons pourtant de défendre à coup de milliers de tracts et pétitions. P. Lefrançois le reconnaît avec franchise. H. Renson croit que c'est toujours une mutuelle étudiante qui gère Viala.

Réouverture d'un centre de santé à Beaugrenelle,

remplaçant celui détruit en 2008 par l'opération immobilière ? H. Renson estime que c'est « *essentiel, vu l'augmentation de population et de fréquentation du secteur* ». P. Goujon rappelle qu'il a dénoncé la fermeture. O. Grégoire : « *Un centre de santé Beaugrenelle aurait plus que jamais son utilité* ».

Réouverture du Centre municipal Anselme Payen

(place Violet, non rouvert en 2015 après la réhabilitation de l'EHPAD dont il dépendait). P. Lefrançois : « Il *faut astreindre la Ville en procès de non respect de ses engagements auprès des populations* » ». O. Grégoire : « *la non-réouverture du centre Payen est infondée. Il avait une véritable utilité pour les résidents de l'EHPAD et faisait partie intégrante des services de proximité pour les habitants du 15ème* ». P. Goujon : « *J'ai exigé la réouverture* ». H. Renson : « *la non-réouverture du centre Payen est une hérésie* ». Seuls face à cette unanimité derrière nos positions, N. Chiffert et F. Sitbon « *ne peuvent pas s'engager sur la réouverture des trois centres médicaux que nous citons* ». Ils ne voient pas « *de désengagement de la Ville* ». Le centre Payen était municipal ! « *La Ville ne peut pas se substituer à l'initiative des professions libérales de santé* ». Tout est dit avec franchise, sans démagogie électorale à notre égard : les candidats de Mme Hidalgo sont les seuls à fondamentalement refuser la logique des centres de santé.

Centre de la rue Viala.

N. Chiffert et F. Sitbon ne veulent pas interférer dans le conflit juridique opposant les Allocations familiales et le repreneur du centre, le groupe Docte-Gestio. La municipalité de Paris s'en lave les mains, après que les engagements de Mme Hidalgo de renforcement de Viala après la fermeture de Beaugrenelle n'ont pas été honorés. N. Burlon est prêt à faire signer notre pétition s'il n'est pas élu. O. Grégoire se dit prête aussi à « *combattre pour le maintien et la modernisation de Viala* » tout en évoquant « *son remplacement* » (ce n'est pas notre idée). P. Lefrançois en appelle aux responsabilités de la CAF et de l'Etat et juge le repreneur « *peu fiable d'après ses informations* ». P. Goujon et JF. Lamour rappellent leurs interventions au Conseil de Paris, le vœu qu'ils ont fait voter. Ils dénoncent le désengagement de Mme Hidalgo au prétexte de la procédure judiciaire. « *Position inacceptable* » pour JF. Lamour. P. Goujon nous assure de son « *soutien indéfectible* » sur ces questions. Mais il n'est pas maire de Paris…

CENTRE VIALA - ACTU: ni les patients, ni les contribuables parisiens ne doivent faire les frais des manœuvres juridiques entre les AF et Docte-Gestio.

Notre position est claire : le centre de santé pluridisciplinaire de la rue Viala doit demeurer et être modernisé sur place, suivant sa vocation. Les autorités publiques, en premier lieu la municipalité de Paris, doivent peser dans ce sens.

Nous assistons à un jeu de dupes. Les Allocations familiales, propriétaires de l'immeuble, se sont dégagées en 1996 de la gestion du centre. Elles reprochent aujourd'hui au repreneur son objectif (avoué) d'adosser une structure lucrative au centre de santé. De son côté, le groupe Docte-Gestio, repreneur, en place depuis 2016 après la défaillance d'une mutuelle étudiante, accuse les AF d'augmenter abusivement le loyer et d'envisager une opération immobilière.

STOP ! Les AF peuvent et doivent garantir la pérennité d'un centre de santé, correspondant à l'esprit de leur mission sociale. Docte-Gestio doit assumer l'activité que le tribunal lui a attribuée. **Ni lucratif, ni spéculation.** Et pas non plus de détournement de moyens publics de la Ville pour reloger le centre de santé, aux frais de la municipalité alors que les centres Beaugrenelle et Payen ont été fermés sans relogement.

EN CONCLUSION : Continuons à faire signer la pétition !

Nous voyons, à travers les réponses des candidats, que 2500 signatures dans un quartier, ça compte. Dans la situation de crise de l'offre de santé de proximité, lâcher les centres de santé est une position indéfendable. Seuls les candidats du PS tentent désespérément, envers et contre tout, de défendre les choix de la municipalité de Mme Hidalgo. Mais nous n'oublions pas que les autres candidats ne sont pas directement en responsabilités. On lit aussi que le maire-adjoint à la santé, Jomier, se range derrière Macron maintenant. **Notre questionnaire va servir à prendre chacun au mot, à rassembler plus largement encore pour : gagner la réouverture, tant elle coule de source, du centre municipal Payen, à défendre le centre Viala malgré le contexte de confusion, avec nos pétitions et nos analyses.**

DE TOUT, UN PEU : BREVES DU QUARTIER

Mais qui en a donc contre le manège de la place Charles Michels?

La Ville de Paris entend le remplacer par un « caroussel » de chevaux de bois, faussement retro mais paraît-il plus conforme à l'image stéréotypée attendue des touristes étrangers et cles clients potentiels du centre commercial.
Les actuels « anges volants », « petits Poulbot » et autres autos Citroën plaisent pourtant aux enfants et aux parents du 15ème.
Une pétition pour le maintien du manège (en sursis pour un mois) est à signer auprès du personnel. Au moins une fois, la Ville de Paris écoutera-t-elle les habitants?

Dalle Beaugrenelle - vigilants au jour le jour :

Ouverture en grandes pompes de l'hôtel-restaurant « design » Yooma: les personnes à mobilité réduite et les poussettes ne peuvent plus circuler sur la dalle. Au niveau de la Tour Avant-Seine (pharmacie), le nouvel aménagement comporte un escalier mais pas de rampe inclinée! Est-ce un oubli? La Sempariseine doit y remédier rapidement.

Le « Parisian Pub » dans le centre commercial Beaugrenelle est en liquidation depuis février. Preuve supplémentaire de la disproportion et du caractère spéculatif de l'opération immobilière (cf départ de Marks&Spencer et de la FNAC). **Il n'est pas admissible que les anciennes terrasses, jardinières et extensions du Parisian Pub sur l'espace public soient laissées en état d'abandon** et de dégradation. Qui doit s'en occuper: le Centre, la Sempariseine ou la voierie?

Avez-vous constaté l'installation depuis plus d'un an, d'un **radar pédagogique rue Linois** à l'arrêt de bus 70, à hauteur des cinémas ? Peut-être ! Mais il n'a **jamais été mis en service** !
Pour cause, il ne servira jamais à rien puisqu'il se trouve entre deux feux rouges et que sur ce segment de la rue Linois, il est bien difficile de rouler à plus de 20km à l'heure !
Quel gâchis! Et qui doit rendre des comptes aux habitants qui réclament des aménagements pour assurer la sécurité routière et des piétons entre les places Charles Michels et Ferdinand Forest?

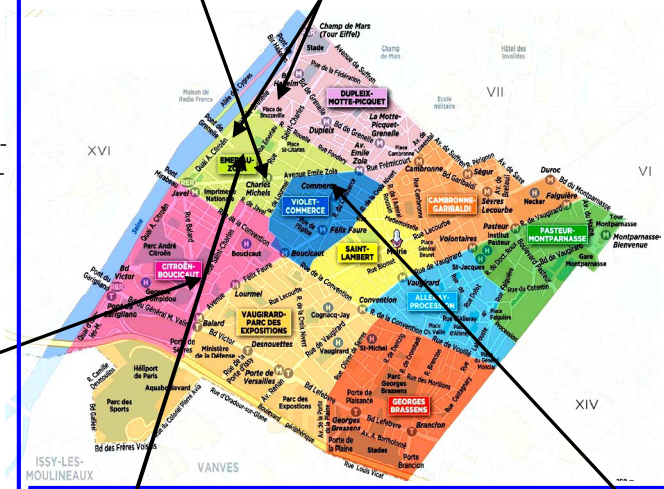

Nous voulons de vrais bureaux de Poste, pas des comptoirs dans les supermarchés!

Nous nous sommes battus pour le relogement du bureau Beaugrenelle, malgré l'opération immobilière. Nous protestons devant l'exiguïté scandaleuse du bureau av. Emile Zola et les sous-effectifs.

Voilà que La Poste entreprend, à Paris et dans le 15ème, loin d'être un « désert rural », de supplanter ses propres bureaux en installant des « relais postaux » dans des supermarchés, comme à l'ouest de notre quartier, au « Carrefour City » du 154 rue Saint-Charles, aux dépens des activités du bureau Boucicaut (en sursis?). Nos recommandés noyés dans une arrière-boutique? Des services dégradés? NON! Réagissons pour défendre nos bureaux de Poste!

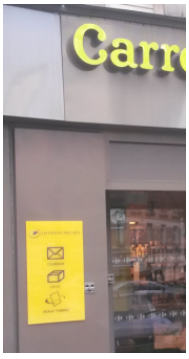

Le Patronage Laïque, 61 rue Violet, doit vivre !

Nous apprenons avec stupéfaction que cette association, avec qui nous travaillons, en activité depuis 1892, risque d'être expulsée par la municipalité de Paris au 1er septembre. C'est injustifiable. La Ville lui a encore accordé une subvention en décembre 2016 pour ses activités au service de la vie sociale et culturelle. Il faut rappeler aussi que la Ville a une dette morale envers le Patronage qui lui a donné ses locaux historiques, en confiance en 1927. Aucune concertation n'a été ouverte sur l'avenir de l'immeuble communal, 61 rue Violet.

Le PL 15 doit pouvoir y assurer la rentrée 2017/2018. Un relogement définitif doit être trouvé. Nous nous associons à la pétition du PL 15.

Très bientôt, une permanence hebdomadaire de notre Comité, au local commun, 37 rue Linois, suite à notre demande insistante auprès de la mairie du 15ème.

BULLETIN D'ADHESION au « Comité de défense du quartier Beaugrenelle—Front de Seine—Charles Michels ».

NOM…… Prénom……

Adresse……Téléphone……

Adresse électronique: ……

Je verse…. Euros (cotisation : 5 euros + soutien …. Euros) , en espèces ou en chèque *(CCP Paris 51 578 O9 V)*
A remettre à un animateur du comité ou à retourner au Comité 70 rue Saint-Charles 75015 PARIS